



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

MAI 2024



CHALLENGE MICHELET

LE CHALLENGE SPORTIF ET CITOYEN
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

ISTRES | 13-17 MAI



30 JOURS
CHAQUE JOUR!

SOMMAIRE

LE CHALLENGE MICHELET, LE CHALLENGE SPORTIF ET REPUBLICAIN DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ)	3
DÉCOUVREZ LE PARRAIN ET LA MARRAINE DE L'ÉDITION 2024 !.....	6
NOS PARTENAIRES	9
LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE	10
ACCREDITATIONS ET DROIT A L'IMAGE DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LA PJJ	11

LE CHALLENGE MICHELET, LE CHALLENGE SPORTIF ET REPUBLICAIN DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ)

Du 13 au 17 mai 2024 se tiendra à Istres la 50^{ème} édition du Challenge Michelet. Cet événement sportif et républicain est organisé chaque année par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du ministère de la Justice. En cette année olympique et paralympique, ce challenge a été labellisé « Grande Cause nationale 2024 », dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive. Près de 300 jeunes suivis par la justice se retrouveront pendant une semaine autour de diverses disciplines sportives, sous le haut patronage du comité olympique et sportif français (CNOSF).

Un événement sportif autour des valeurs de la République à destination des jeunes suivis par la PJJ

Le sport au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice

Le Challenge Michelet est l'une des sept manifestations nationales organisées chaque année par la PJJ.

Pendant une semaine, 300 jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse partout en France – ainsi qu'une délégation belge-, se rencontreront à Istres autour de six disciplines sportives : rugby, football, basketball, athlétisme, natation et cross. Plus qu'une simple compétition sportive, le Challenge Michelet inculque à ces jeunes des valeurs fondamentales comme l'estime et le dépassement de soi, l'esprit et la cohésion d'équipe dans le respect des règles.

Le sport et ses valeurs constituent ainsi des vecteurs éducatifs puissants puisque ces jeunes apprennent à être récompensés à la hauteur de leur implication et détermination, à l'image des efforts qu'ils devront fournir dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.



« Je ne pensais pas être capable de réussir certaines épreuves sportives et pourtant, avec le soutien de mon équipe, je me dépasse, je prends confiance en moi. »

Parole de jeune participant au Challenge Michelet 2023

Une édition 2024, labellisée Grande Cause Nationale, et organisée sur le thème « Place aux jeunes ! Place aux jeux ! »

A la veille de la tenue en France des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été, le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques ainsi que l'Agence nationale du sport ont labellisé le Challenge Michelet « Grande Cause Nationale 2024 », un label dédié à la promotion de l'activité physique et sportive. En effet, le challenge Michelet est l'aboutissement pour ses jeunes participants de plusieurs semaines de préparation physique. Il vise aussi à favoriser l'accès au sport au plus grand nombre. Il s'adresse à des jeunes en difficulté, qui sont éloignés de la pratique sportive et dont les parcours nécessitent un accompagnement par des professionnels.

En 2024, c'est la direction interrégionale de la PJJ Sud-Est, en partenariat avec l'Association Edmond Michelet – Henri Bailly, l'UFOLEP du Var et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) des Bouches-du-Rhône, qui pilotent l'organisation de cette édition du Challenge autour de la thématique « Place aux jeunes ! Place aux jeux ! ».

Ce fil rouge permettra d'aborder avec les jeunes la lutte contre les préjugés et les discriminations, d'engager la réflexion sur la richesse des différences au sein de la société mais également de mettre en avant la participation et le fair-play des jeunes lors de cet événement.

Les temps forts du Michelet :

- Lundi 13 mai à 10h : cérémonie d'ouverture
Arènes le Palio, 2 avenue Alderic Chave 13800 ISTRES
- Jeudi 16 mai à 10h : cérémonie commémorative
Eplanade Charles de Gaulle 13800 ISTRES
- Vendredi 17 mai à 14h : cérémonie de clôture
Arènes le Palio, 2 Avenue Alderic Chave 13800 ISTRES

LUNDI 13 MAI	MARDI 14 MAI	MERCREDI 15 MAI	JEUDI 16 MAI	VENDREDI 17 MAI
ARÈNES LE PALIO 9H Accueil 10H00-12H00 Cérémonie d'ouverture	CEC LES HEURES CLAIRES 9H00-12H00 Athlétisme	STADE NAUTIQUE 8H45-10H10 Natation	CEC LES HEURES CLAIRES 09H-12H <i>Début des matchs de classement</i> Football et basket	CEC LES HEURES CLAIRES 9H00 – 12H00 <i>Finales</i> 9h30 Rugby 10h30 Football 11h30 Basket
Pause Repas	Pause Repas	Pause Repas	Pause Repas	Pause Repas
STADE AUDIBERT 14H-17H30 <i>Matchs de qualification et de classement</i> Rugby	STADE AUDIBERT : 14H-17H30 Football Matchs de qualification GYMNASSE CAVALLONI 14H- 17h15 Basket Matchs de qualification	Activités libres pour les jeunes CEC LES HEURES CLAIRES 14h00-16h30 Espace Snoezelen Visite de l'espace et discussions à destination des professionnels et partenaires	CEC LES HEURES CLAIRES 14H00-14h45 <i>Fin des Matchs de Classement</i> Football et Basket 15h-16h Breaking ESPLANADE CHARLES DE GAULLE 16h30 – 17h30 Cérémonie commémorative	ARÈNES LE PALIO 13h45 – 15h45 Cérémonie de clôture

Créé en 1972, le Challenge Michelet tient son nom du résistant et ancien garde des Sceaux Edmond Michelet. Déporté comme lui lors de la seconde guerre mondiale, Henri Bailly, alors secrétaire de la Confédération des anciens combattants de la Résistance, créa ce challenge en son honneur. Un moyen de rendre hommage à son engagement pour le sport des adolescents en difficulté sociale et familiale.

Un village animation et une cérémonie de commémoration

L'ensemble des délégations participera à une cérémonie commémorative en l'honneur d'Edmond Michelet et d'Henri Bailly, un moment traditionnel fort en souvenir des déportés et des résistants de la Seconde guerre mondiale.

Le Challenge Michelet, c'est aussi un village animation qui permettra aux jeunes de découvrir différents stands dédiés à l'insertion, au développement des compétences psycho-sociales, au vivre-ensemble, aux valeurs de l'olympisme, à l'acceptation des différences, à la mixité, à la citoyenneté, au développement durable ou encore à la prévention des addictions. Lieu de partage et d'apprentissage, ce village proposera également des expositions sur l'histoire des Jeux Olympiques, l'histoire du sport en France ou le handisport.

La pratique sportive, un vecteur éducatif au service de l'insertion et de la lutte contre la récidive

La PJJ ambitionne de donner à chaque jeune suivi par la justice la possibilité d'intégrer durablement un dispositif d'insertion sociale, scolaire ou professionnelle, quel que soit son parcours ou ses difficultés. Dans ce cadre, elle développe de nombreux projets éducatifs, dont le Challenge Michelet fait partie. L'utilisation du sport dans le cadre du Challenge Michelet n'a pas pour finalité de viser la performance sportive, même si des jeunes se révèlent chaque année. En effet, qu'il s'agisse de la construction de liens avec le personnel éducatif, de l'apprentissage des règles et du vivre ensemble, ou de l'insertion professionnelle, le champ du sport peut apporter à chaque jeune pris en charge et lui offrir des perspectives dans la construction de son parcours.



« Entre le début et la fin du Challenge Michelet, la relation avec le jeune n'est plus la même ».

Omar Kharbouch, éducateur dans une unité éducative d'hébergement à Antibes

Support au développement de soi et à l'apprentissage de la vie en société, la pratique sportive favorise l'intégration sociale. Au-delà du développement et de la construction du capital physique, les activités physiques et sportives permettent d'aborder la connaissance de soi, la gestion de ses émotions et des comportements, mais aussi la prévention des conduites à risque. A cette dimension individuelle, s'ajoute l'aspect collectif, avec le partage et la transmission de valeurs et de principes : intégration et socialisation, respect de la règle et du vivre ensemble ou encore dépassement de soi.

Enfin, les valeurs et compétences acquises dans le sport peuvent être transposées à celles de la vie active et devenir de réelles opportunités en termes d'insertion professionnelle dans les métiers du sport, de l'encadrement et de l'animation, mais également dans les secteurs de la vente/distribution, de l'évènementiel, etc.

DECOUVREZ LE PARRAIN ET LA MARRAINE DE L'ÉDITION 2024 !

Pour cette édition, pensée pour les jeunes et pour leur insertion, le comité d'organisation a souhaité que le parrain et la marraine du Challenge Michelet incarnent les valeurs éducatives et sportives : Ouahdi Boustila est champion de basket fauteuil et Karine Bremond est une nageuse médaillée.

Ouahdi Boustila

Président de l'Handi Sud basket et multiple champion dans la discipline du basketball en fauteuil

Président de l'association sportive Handi Sud basket, Ouahdi Boustila est un basketteur au palmarès accompli. Pendant ses plus grandes années, il a participé quatre fois aux jeux olympiques, cinq fois au championnat du monde, et onze fois au championnat d'Europe où il est resté invaincu pendant près de 10 ans avec son équipe de basketball en fauteuil.



« Quand on m'a proposé d'être parrain et qu'on m'a présenté le public que je serai amené à côtoyer, je me suis dit que c'était un défi que j'avais envie de relever. »



Quel est votre parcours ?

Né en situation de handicap, j'ai rencontré à l'âge de 20 ans la présidente d'une association de basket fauteuil qui m'a proposé de venir jouer dans son équipe. Je me suis dit « je vais essayer parce que je n'ai jamais joué ». J'ai rapidement été pris de passion pour ce sport.

Après avoir été qualifié en équipe de France, j'ai remporté mon premier Championnat d'Europe en Angleterre en 1991 et obtenu le titre de Meilleur Joueur Européen. Nous avons ensuite obtenu la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Barcelone. Tout au long de ma carrière, j'ai eu l'opportunité de participer 5 fois aux championnats du Monde et 11 fois aux championnats d'Europe, restant invaincu pendant près de 10 ans !

En 2008, j'ai décidé de quitter l'Equipe de France et en 2011, j'ai repris le club que j'avais créé 30 ans auparavant à Marseille. Mon équipe a notamment obtenu le titre de Champion de France et Vice-Champion d'Europe.

Le sport pour moi, c'est une histoire d'adrénaline, de goût de la compétition et de dépassement de soi. Le club que j'ai créé permet aux jeunes d'évoluer et de jouer au plus haut niveau malgré le handicap, ce qui représente une grande fierté pour moi. Avec très peu de moyens, on peut arriver à de grandes choses dans le sport, et j'en suis la preuve vivante.

Pourquoi avoir choisi d'être parrain du Challenge Michelet ?

Je suis président d'une association handisport de basket, vice-président du comité départemental handisport et vice-président du comité régional handisport.

A l'occasion d'une journée de sensibilisation à l'handisport en septembre 2023, j'ai eu l'occasion de faire la rencontre d'éducateurs et d'éducatrices de la PJJ. L'une d'elle, marquée par mon parcours, m'a invité à devenir parrain du Challenge Michelet 2024. Quand on m'a présenté le public que je serai amené à côtoyer, j'ai pris ça comme un défi à relever.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux jeunes participants ?

J'ai 58 ans aujourd'hui mais comme eux, j'ai été jeune. Je trouve que la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas assez vigilante à ce qui les entoure et ne respecte pas toujours ce qu'elle devrait respecter. Je tiens à les sensibiliser sur le fait que la vie est imprévisible, et qu'il est important de faire les choses en connaissance de cause. Mon message serait "Amusez-vous mais sans être téméraire car on n'a qu'une vie."

Karine Bremond

Multiple championne de natation

Karine Bremond, est la responsable des piscines de la ville d'Istres et est également une sportive complète au palmarès exemplaire, ayant participé quatorze fois au championnat de France, deux fois aux Jeux Olympiques, et ayant battu le record de France sept fois sur le 200 mètres brasse.



« Pratiquer du sport m'a permis de comprendre qu'il faut croire en ses rêves et que le travail paye toujours. »



Quel est votre parcours ?

J'apprends à nager à 7 ans à l'école municipale des sports à Istres. A mes 13 ans, la direction du club change et une restructuration a lieu avec la mise en place d'objectifs plus importants. L'entraîneur est très exigeant et même si je ne veux pas forcément faire du sport à niveau compétitif, je finis par m'entraîner tous les jours. Je pense qu'au fond de moi, j'étais déjà un peu tenace.

Finalement, je fais mon premier championnat de France de natation à 15 ans et j'obtiens mon premier titre de Championne de France au 200 mètres brasse à 17 ans. J'ai été 14 fois championne de France sur 100 mètres et 200 mètres brasse et 7 fois recordwoman de France sur 200 mètres brasses. J'ai participé à 2 Jeux Olympiques : Atlanta en 1996 et Sydney en 2000. J'obtiens la médaille de bronze du Championnat d'Europe sur 200 mètres brasse à Helsinki en 2000, ainsi que la 9ème place aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000. J'ai donc connu une évolution très rapide dans le milieu du sport, et plus particulièrement de la natation.

Aujourd'hui, je suis responsable des piscines de la ville d'Istres. Le sport fait partie intégrante de mon hygiène de vie. A l'heure actuelle, je pratique encore différents sports. Le sport me permet de m'entretenir tant physiquement que mentalement. Il me permet de m'échapper un peu et revenir plus forte le jour suivant.

Pourquoi avoir choisi d'être marraine du Challenge Michelet ?

Je n'ai jamais vraiment parlé de mon parcours personnel et sportif. Cela faisait sens pour moi de partager mon histoire lors de cet événement, qui de plus aura lieu lors d'une année olympique.

Partager mon expérience et mon parcours pourrait permettre aux jeunes de croire en leurs rêves.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux jeunes participants ?

Issue d'une famille ouvrière, et ayant fait l'objet de harcèlement à l'école, je n'ai pas eu un parcours toujours facile et le sport m'a aidé à me battre. Parfois, dans le sport, on ne se voit pas progresser. Mais c'est en me donnant les moyens et en persévérant au quotidien que j'ai compris que le travail paye toujours. C'est ce qui m'a également permis de me faire une place dans la société, dans le monde du travail et de faire face aux difficultés de la vie. Je souhaite montrer aux jeunes que quelle que soit notre histoire, quel que soit notre parcours, nous avons tous une chance de réussir, de s'épanouir, d'atteindre ses rêves.

NOS PARTENAIRES



LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Protéger, éduquer, insérer

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) du ministère de la Justice a pour cœur de mission l'**action éducative dans le cadre pénal**. Elle prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de mieux appréhender leurs difficultés et de s'insérer dans la société.

Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer les mineurs confrontés à la justice, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

L'objectif est de donner l'occasion à ces jeunes, dont certains sont en rupture familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un avenir dans la société. Cela implique de s'adapter aux capacités de ces adolescents, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

Au quotidien, les professionnels mènent, en **équipe pluridisciplinaire** (éducateurs, assistants sociaux, psychologues, professeurs techniques, infirmières), des **actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes.**

Afin de **favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents souvent en grande difficulté**, la PJJ dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives. La PJJ pilote et coordonne des services de milieu ouvert et d'insertion mais aussi des dispositifs diversifiés et individualisés de placement.

La PJJ se mobilise avec l'ensemble des acteurs de la justice des mineurs et de **nombreux partenaires** dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, de la culture, du sport et de la santé, pour **apporter une réponse adaptée à la situation de chaque mineur qui lui est confié.**

En 2023, 136 938 jeunes ont été pris en charge par la PJJ.

Les manifestations nationales de la PJJ

La PJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes par des activités collectives et fédératrices. Elle organise **chaque année plusieurs manifestations nationales autour du sport, de la culture ou de la gastronomie** qui ont pour objectif de promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect. Ces événements s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides.

Ces manifestations permettent de **valoriser les compétences et les savoirs des jeunes** dont les parcours souvent difficiles rendent complexe la construction d'un projet. Elles sont des **supports éducatifs** qui visent avant tout à les conduire vers une **insertion sociale et professionnelle durable.**

ACCREDITATIONS ET DROIT A L'IMAGE DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LA PJJ

Vous souhaitez réaliser un reportage ? Contactez-nous pour vous accréditer.

Presse régionale

Jade ALPE
Chargée de communication
Direction Interregionale de la PJJ Sud Est
jade.alpe@justice.fr
04 96 20 63 40 – 06 03 78 73 47

Presse nationale

Bureau de presse et veille médias
du ministère de la Justice
Sarah ROBLET
presse-justice@justice.gouv.fr
sarah.roblet@justice.gouv.fr
01 70 22 78 75 - 06 07 33 37 70

Droit à l'image des mineurs pris en charge par la PJJ

Des règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

En vertu des articles L.13-3 et L.513-4 du code de la justice pénale des mineurs et de l'article 39 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, l'anonymat requis est général (image, nom et prénom, voix, lieu d'habitation, actes commis, famille proche le cas échéant...).

Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur placé sous main de justice.

Il est impératif de recueillir les autorisations écrites des deux titulaires de l'autorité parentale, et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations, même si l'anonymat a été respecté par les journalistes.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés, et modifier leurs voix.

ATTENTION : il est strictement interdit de filmer / photographier / enregistrer / interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies.

Les journalistes pourront être orientés sur place vers les mineurs disposant des autorisations nécessaires.



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*